

Fiche Technique : certificat de conformité environnementale Cameroun

Objectifs de la mission

Accompagnement de bout en bout pour obtenir et conserver le certificat de conformité environnementale au Cameroun, avec des livrables robustes et des délais maîtrisés.

- Cadrer la conformité réglementaire et fiabiliser l'étude d'impact (EIE) et le PGES.
- Traduire les attentes des autorités en critères opérationnels, points de passage et preuves.
- Structurer la gouvernance, la consultation des parties prenantes et la traçabilité des engagements.
- Intégrer évitement, réduction, compensation et auto-surveillance dans la conception et l'exploitation.
- Préparer l'audit initial de mise en service et le suivi par indicateurs (métrologie, fréquences, seuils).
- Articuler le certificat avec les autres autorisations (dont Autorisation environnementale) et réduire les risques juridiques et opérationnels.

Clé de succès : un dossier proportionné aux risques, documenté et cohérent, qui anticipe les compléments et démontre la capacité d'exécution sur site.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, exploitants, maîtres d'ouvrage et promoteurs opérant au Cameroun.
- Secteurs : mines, cimenteries, agroalimentaire (fort usage d'eau), logistique portuaire, énergie, infrastructures de transport, immobilier.
- Sites en contextes sensibles : zones portuaires, périphéries urbaines, bassins versants, proximité de milieux aquatiques et de communautés riveraines.
- Directions générales, responsables d'exploitation, équipes environnement et ingénieries process, juristes impliqués dans les autorisations.

Durée de la mission

Planning type indicatif, ajusté selon la complexité du projet, la sensibilité du site et les échanges administratifs.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage et diagnostic initial	Périmètre réglementaire, cartographie des risques, plan d'études	4 à 6 semaines
Études et investigations	Mesures et analyses, relevés de terrain, PGES préliminaire	6 à 10 semaines
Consolidation et dépôt	Dossier complet, registre de concertation, versions finales	3 à 5 semaines
Instruction administrative	Réponses aux observations, compléments ciblés	Variable selon

Décision et mise en service

Certificat, plan de mise en conformité, protocole d'audit initial

complexité

2 à 4 semaines

Anticiper l'audit initial de mise en service dès la conception du dossier réduit les itérations et fluidifie l'instruction.

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic initial et évaluation des risques

- Revue documentaire, visites de terrain, entretiens avec équipes techniques.
- Cartographie des aspects/impacts, plan d'échantillonnage et stratégie de mesures.
- Analyse proportionnée des enjeux (air, eau, sols, déchets, bruit, biodiversité, communautés).

2) Consolidation documentaire et traçabilité (alignée ISO 14001)

- Arborescence claire, versions maîtrisées, fiches de synthèse.
- PGES exhaustif, indicateurs, fréquences, seuils d'alerte et responsabilités.
- Alignement avec les processus internes et principes d'amélioration continue.

3) Instruction administrative et jalons

- Préparation des dépôts, recevabilité formelle et réponses argumentées aux observations.
- Traçabilité de la concertation et des engagements; coordination avec les permis connexes.
- Pilotage par ressources/délais/décisions, gouvernance simple et responsable de mission.

4) Mise en service, suivi et audits de surveillance

- Programme de mesures proportionné aux risques, tableau de bord et seuils d'alerte.
- Procédures d'urgence, registres d'entretien, auto-surveillance et preuves opposables.
- Audits programmés, mises à jour du PGES et priorisation des améliorations.

5) Intégration opérationnelle et performance

- Articulation avec l'exploitation, maintenance préventive et contrôle métrologique.
- Réduction des risques juridiques/financiers, acceptabilité sociale et confiance des financeurs.